

## Séance du 14 avril 2022

Absents excusés ayant donné pouvoir : F Bourgain à D Regrain, J Lathène à F Nesteroff, X Moulle à A Suramy, D Maes à A Tabran

Au cours de cette séance, le conseil municipal a :

- décidé de verser une participation mensuelle de 15 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie Complémentaire Santé labellisée.
- décidé de verser une participation mensuelle de 5 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie Prévoyance Maintien de Salaire labellisée.
- décide l'inscription dans le Budget 2022 de la totalité des écritures d'amortissements des travaux de l'immeuble de la boulangerie.
- accepté le versement des subventions (voir tableau ci dessous)

Associations	Montants
Amicale des Pompiers	300,00 €
Association des Parents d'Eleves	200,00 €
Fanfare l'Indépendante	330,00 €
Association Pétronille	11 600,00 €
Club de la Forêt	300,00 €
Sports et Loisirs	300,00 €
Tronçais Nature et Traditions	800,00 €
<b>MONTANTS VERSES</b>	<b>13 830,00 €</b>

- décidé de ne pas augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties
- voté le compte administratif 2021
- voté le compte de gestion 2021
- voté le budget 2022